

R é p u b l i q u e  
f r a n ç a i s e

C O M M U N E  
D ' A M B E S

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus 23  
Nombre membres élus en exercice : 23

présents : 19  
représentés : 04  
votants : 23  
absents : 00

**SEANCE DU 28 MARS 2022 À 19H00**

Le Conseil Municipal d'Ambès,  
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des  
Collectivités Territoriales,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous  
la Présidence de Monsieur Kévin SUBRENAT, Maire.

Date de la convocation :  
24 mars 2022

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'envoi en  
Préfecture le :

*06 avril 2022*

Et de l'affichage en mairie le :

*04 avril 2022*

Le Maire,



**PRESENTS :**

Kévin SUBRENAT, Maire ;  
Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE, Sandrine VILLENAVE,  
Jacques RAYNAL, Mylène ROUDAUD adjoints au Maire ;  
Laurence LAVEAU, Michel RATON, Éric PASQUET, Alain MALTERRE,  
Philippe GIACOMETTI, Natacha BLANCO, Réjane LIAGRE, Yann  
VANNIER, Sandrine DESCHAMPS, Gilbert DODOGARAY, Christian  
LAPEYRE, Isabelle BESSE, Muriel LOPEZ, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

David VIELLE donne procuration à Eric PASQUET  
Oriane ARIS donne procuration à Jacques RAYNAL  
Hanif OUBROU donne procuration à Laurence LAVEAU.  
Nadine DEBAISIEUX donne procuration à Muriel LOPEZ

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Laurence LAVEAU

**DÉLIBÉRATION N° 013 03 2022 – CULTURE - SAISON CULTURELLE 2022 – TARIFICATION  
COMPLÉMENTAIRE**

Présentation par Mylène ROUDAUD.

VU la délibération du 3 octobre 2006 instituant une régie de recette au service culturel,

VU la délibération n° 046 07 2021 fixant les tarifs de la saison culturelle 2021-2022,

VU l'avis favorable émis par la Commission Culture en date du 22 mars 2022 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du spectacle Under The Milky Way de la compagnie Paul Les Oiseaux le  
vendredi 13 mai 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition tarifaire suivante :

- Tarif plein (TP) à 8 €.
- Tarif Ambésien (TA) à 5 €.
- Tarif réduit (TR) à 3 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
- **APPROUVE** la tarification ci-dessus détaillée de la manifestation culturelle du 13 mai 2022.

Fait et délibéré le 28 mars 2022  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Kévin SUBRENAT

